

que : un objet d'analyse, des chapitres de grammaire.

La seule réponse que puisse fournir le totalitarisme grammatical, entreprise ultra-conservatrice et strictement inepte, est toujours la même (et c'est une question!): *c'est comme ça: que mettrait-on à la place?*

Une réponse semblable serait donnée par un individu peut intelligent à qui on reprocherait sa bêtise (*que mettriez-vous à la place?*) s'attirerait tous les sarcasmes: les grammairiens (et les politiques) ne s'attirent rien; mieux, ils se servent de cat argument pour durer! D'autant qu'à *l'entreprise de ne rien comprendre* (et donc *de ne rien critiquer*) s'ajoute l'entreprise "démocratique" d'enseigner la grammaire à tous (classes sociales "défavorisées", banlieusards, analphabètes, immigrés, émigrés, délinquants, adversaires politiques, mineurs, peut-être divorcés et veufs, et bientôt nourrissons). La grammaire étant une donnée de la raison pure (naturellement) française, on ferait courir de grands dangers d'intégrité territoriale, de séisme social, d'immoralité publique et de lèse-majesté si on en montrait les insuffisances, les apories, les contradictions et – simplement – les affirmations sottes: les Jacobins pensaient que les Royalistes parlaient bas-breton, et peut-être que d'autres pensent qu'ils parlent kriyol.

Là où l'on cherche (et où l'on réussit) à éradiquer des langues – *le basque, le breton, l'occitan, le catalan... le picard* – sans aucun état d'âme (la sauvegarde de certain type de mouche (*du coche, certainement!*) est devenue plus important – "écologie" aidant – que la conservation du trésor incomparable que représente une langue humaine), il serait interdit de *mettre-à-mal* (ou, au moins, *en difficulté*) un discours qui vise à décrire cette langue! Le *manuel* de grammaire est devenu plus important que la *grammaire* de la langue, *l'épi-grammaire*, ces régularités intégrées et structurantes fournies (mais comment?) par chaque langue à celui qui la parle! Les grammairiens, enseignants de français et d'autres idiomes, non seulement ne font pas leur "révolution copernicienne", mais encore ne cherchent pas à deviner que ça puisse être possible.

Il est indispensable – dans le brouhaha de la mode futile (et passagère) qui enveloppe la connaissance fondamentale des langues (brouhaha de pseudo-

disciplines aussi creuses que nombreuses), et leur enseignement, de faire converger deux exigences:

- **le savoir grammatical "historique"**, tant dans **l'histoire de la grammaire** – telle qu'elle nous rattache à la tradition stoïcienne – que dans **l'histoire des langues** elles-mêmes: un des plus surs remèdes au suivisme aveugle que les élites (?!) manifestent bruyamment pour la grammaire traditionnelle est la **connaissance des études diachroniques**: la "grammaire historique" est cent fois plus savante que la "grammaire synchronique", et la "grammaire historique" est – pour raisons de modernisme – écartée du savoir commun.
- **la critique permanente** et **la mesure de validité des opinions, connaissances, affirmations avancées** sont indispensables: la linguistique doit être strictement **immanente**, et une critique des textes existants et à venir doit *coller* à la production de l'analyse, parce que c'est là seulement que se fait le savoir de la langue.

La langue n'a de finalité que d'elle-même, elle n'est ni une fonction, ni un moyen, ni un pôle double du réel: tous ces éléments, elle peut les évoquer, les commenter, mais elle ne s'y résume pas: elle les subsume. Le langage, la communication, emprunte la langue – *qui leur échappe et les confond* : ce n'est pas un "*pour ça*", mais l'envers du silence.

Critiquer la grammaire, c'est d'abord la connaître, et sa connaissance n'est jamais finie, tant – malgré les apparences – elles (*parce qu'elles sont plurielles*) sont contradictoires, foisonnantes, riches, partisans et ambiguës: nous allons prendre **un** exemple – et **des** chapitres dans la grammaire: celui de **que**.

La lecture des chapitres qui décrivent **que** est tortueuse: d'abord **que** se trouve – seul ou accompagné – un peu partout.

Les quelques exemples que je choisis ici sont tirés de manuels de grammaire de consommation courante :

*le Précis de grammaire française de Maurice GREVISSE (ici, 29^e édition, 1992),
l'essentiel de la grammaire française simple et pratique de André JOUETTE (2002,
Maxi-Livres),
une grammaire classique, déjà d'âge respectable, d'Albert HAMON.*

Il existerait donc plusieurs **que**, ainsi que semble l'affirmer GREVISSE
– le pronom relatif **que**

259. **Que**, relatif, s'applique à des personnes ou à des choses. Il peut être sujet, attribut ou complément.

a) Il est **sujet** dans quelques expressions figées ou dans les propositions infinitives (§ 461, 4°) :

Fais ce que bon te semblera. — Advienne que pourra.

Coûte que coûte. — Vaille que vaille.

× *Le train que j'entends siffler.*

Remarque. — Avec les verbes impersonnels, **que** introduisant la proposition relative est sujet réel :

Les chaleurs qu'il a fait ont été torrides.

b) **Que**, neutre, peut être **attribut** :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus. (Corneille.)

Malheureux que je suis !

c) Le relatif **que** est le plus souvent **complément d'objet direct** :

× *L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a. (Gresset.)*

Un ami est un frère que nous avons choisi.

Il est **complément circonstanciel** quand il a la valeur de *où*, *dont*, *duquel*, *durant lequel*, etc. :

Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses. (Malherbe.)

Du temps que j'étais écolier. (Musset.)

L'hiver qu'il fit si froid.

– l'interrogatif **que**

269. **Que** interrogatif est du neutre singulier.

Dans l'interrogation directe, il s'emploie comme sujet (devant certains verbes impersonnels), comme attribut ou comme complément :

Que reste-t-il ? — Que deviendrai-je ? — Que ferai-je ?

Que gagnez-vous par an ? (La Font.)

Dans l'interrogation indirecte, il s'emploie comme attribut ou comme complément d'objet direct après *avoir*, *savoir*, *pouvoir*, pris négativement et suivis d'un infinitif :

Je ne sais que devenir.

Je ne savais que répondre. (Chateaubriand.)

Il ne pouvait que dire. (La Font.)

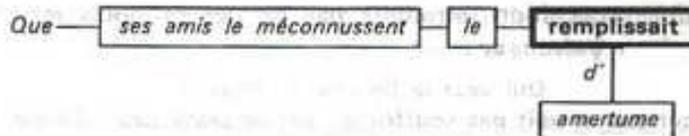
Je n'ai que faire de vos dons. (Molière.)

- la conjonction *que*

2° Une proposition introduite par la conjonction **que** et placée en tête de la phrase :

Que ses amis le méconnaissent, le remplissait d'amertume. (R. Rolland.)

Que des vérités si simples soient dites et répétées, n'est certainement pas inutile. (G. Duhamel.)



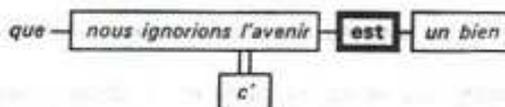
Remarques. — 1. Le plus souvent la subordonnée sujet introduite par *que* et placée en tête de la phrase est reprise par un des pronoms démonstratifs neutres *ce, cela*, ou par un nom de sens général comme *la chose, le fait*, etc.¹ :

Que vous ayez fait une si belle action, cela vous honore.
Que le bien doive être récompensé, c'est une certitude.
Que le travail soit un trésor, la chose n'est pas douteuse.



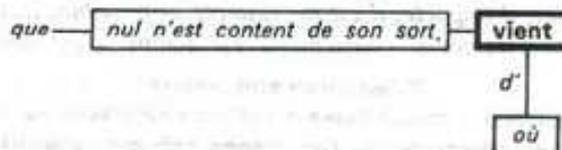
2. Il y a des subordonnées sujets commençant par *que, si, comme, quand, lorsque...* placées après la principale, mais annoncées en tête de la phrase par un des pronoms démonstratifs neutres *ce, ceci, cela* (familièrement : ça)² :

C'est un bien que nous ignorions l'avenir.
 Ce fut miracle s'il ne se rompit pas le cou.
 C'est étonnant comme elle a grandi.
 C'est fort rare quand il se grise. (P. Loti.)
 Ceci est avéré que l'oisiveté avilit.
 Cela m'étonne qu'elle ne m'ait pas averti.



3° Une proposition introduite par la conjonction **que**, après certaines expressions comme *d'où vient... ? de là vient..., qu'importe... ? à cela s'ajoute... :*

D'où vient que nul n'est content de son sort ?
À cela s'ajoute qu'il a manqué de prudence.



1. On pourrait admettre aussi que cette proposition est en apposition à *ce, cela, la chose, le fait*, etc.

2. Il est loisible aussi de considérer ces propositions comme des subordonnées en apposition à *ce, ceci, cela, ça*.

– la particule conjonctionnelle *que*

363. *Subjonctif indépendant.*

Le subjonctif, dans la proposition indépendante ou principale, peut exprimer :

1° A la 3^e personne, un ordre ou une défense :

Qu'elle parte et qu'elle ne revienne plus !

2° Un souhait (avec ou sans *que*) :

*Que Dieu vous entende !
Dieu me garde d'oublier vos bienfaits !
Puissiez-vous revenir saine et sauve !*

3° Une concession :

*Qu'il ait agi sans mauvaise intention ; il n'en mérite pas moins
une punition.*

Vous le voulez ? Soit !

4° Une supposition :

*Que je vive, et je ferai d'autres ouvrages sur mon travail et mes
combats. (G. Duhamel.)*

5° Une exclamation traduisant l'indignation :

Moi, Seigneur, que je fuie ! (Racine.)

Remarques. — 1. *Que* introduisant les propositions indépendantes ou principales dont il vient d'être question est une particule conjonctionnelle, signe du subjonctif.

2. Le subjonctif exprime une affirmation atténuée dans les expressions négatives *je ne sache pas, je ne sache rien, je ne sache personne* (à la 1^{re} personne du singulier, mais parfois aussi avec le sujet *on*) et dans les expressions *que je sache, qu'on sache, que nous sachions* (en phrase négative), *que tu saches, que vous sachiez* (en phrase interrogative, sans négation) :

*Je ne sache point que les catholiques de Tourcoing
m'aient acclamé. (A. France.)*

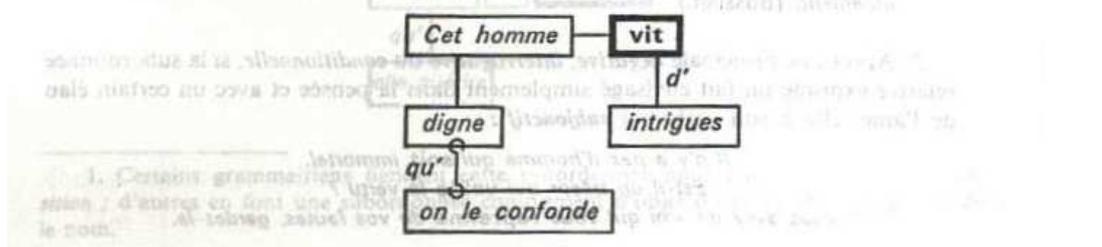
On ne sache pas qu'elle ait jamais protesté autrement. (A. Billy.)

Il n'a point été à la campagne, que je sache. (Littré.)

Est-il venu quelqu'un que vous sachiez, que tu saches ? (Id.)

487. La subordonnée complément d'adjectif se joint à certains adjectifs exprimant, en général, une opinion ou un sentiment, tels que : *sûr, certain, heureux, content, digne...*, pour en préciser le sens ; elle est introduite par la conjonction *que* (parfois *de ce que* ou *à ce que*) ou par un des pronoms relatifs indéfinis *qui* ou *quiconque*, précédé d'une préposition :

Cet homme, digne qu'on le confonde, vit d'intrigues.
Sûr qu'il gagnerait la gageure, le lièvre s'amusa longtemps.
Heureuse de ce que ses enfants sont bien portants, cette mère est attentive à ce que rien ne leur manque.
Les hommes ingrats envers qui les a obligés méritent d'être blâmés.
Défiez-vous de certains personnages, bons seulement pour qui peut leur être utile.
Certains gens sont, quand il s'agit d'exprimer un avis, semblables à quiconque les approche.



Remarque. — Parmi les subordonnées compléments d'adjectif, il y a les subordonnées compléments du comparatif :

Les hommes plus heureux qu'ils ne le croient et moins malheureux qu'ils ne le disent sont fort nombreux.

Mon amie, aussi calme que je suis vif, me conseille la prudence.

André JOUETTE résume dans un chapitre (241) intitulé – comme un aveu – *Derniers regards su l'analyse* – un certain nombre de mots, classés (ou répartis!) un peu partout ailleurs!

Il y a des mots comme *ainsi, aussi, autre, avant, certain, comme, de, des, en, juste, la, leur, même, ne, où, que, qui, quoi, possible, proche, quand, quelque, si, tel, tout, un, y*, qui changent de rôle, donc de nature grammaticale. Voici quelques-uns de ces mots protégés :

Changer de rôle ne signifie pas changer de nature grammaticale; en stricte orthodoxie, c'est même l'inverse!

Quand à Protée, l'auteur aurait certainement dû penser avec profit au *gardien des phoques de Poséidon*, ce qui lui aurait évité d'être tenté de faire "passer" par le biais d'un mot grec, l'inconsistance de son argumentation.

• Que

Pronom relatif :

Le cadeau que tu as choisi.

C'est ce que nous avons fait.

Conjonction de subordination :

Il faut que tu te soignes.

Il eut le sentiment qu'on le trompait.

Pronom interrogatif : *Que voulez-vous ?*

Adverbe interrogatif : *Que ne le disais-tu ?*

Élément d'une locution conjonctive : *afin que, parce que, etc.*

Élément d'une locution adverbiale de restriction (*ne... que, ne... rien que, etc.*) : *On ne voyait plus qu'une lueur.*

Remplaçant une autre conjonction de subordination qu'on ne répète pas : *Si la pluie tombe et que vous ne trouviez pas d'abri, il faudra...* (dans ce cas, le mode change du fait de la présence de *que* au lieu de *si*).

La grammaire française de Albert HAMON – ici classe de cinquième – résume ainsi *que*¹

QUE

a) pronom relatif : *Le monsieur que j'ai salué est mon maître.*

b) pronom interrogatif :

— dans l'interrogation directe : *Que fais-tu là ?*

— dans l'interrogation indirecte : *Il ne sait que faire.*

c) adverbe de quantité (exclamatif) : *Que cet enfant est sage !*

d) adverbe d'interrogation : *Que n'étiez-vous présent ?*

e) conjonction-particule du subjonctif : *Qu'il entre !*

f) conjonction de subordination :

— dans la complétive : *J'espère que vous viendrez.*

— dans la circonstancielle :

— de but : *Viens, que je te félicite.*

— de cause : *Qu'a-t-il donc, qu'il est si triste ?*

— de temps : *Je ne te lâcherai pas que tu ne m'aies dit la vérité.*

— de conséquence : *Il est timide, que c'en est une maladie.*

N. B. — Dans une 2^e circonstancielle, *que* permet d'éviter la répétition de la première conjonction :

Ex. : *Comme il fait froid et que...*

— *Quand je travaille et que...*

Si tu m'appelles et que...

— *Bien qu'il fasse chaud et que...*

Remarque. — Ne pas confondre ce *qui* et ce *que* relatifs avec ce *qui* et ce *que* interrogatifs :

Ex. : *Ce qui m'arrive est grave* (relatif). — *Dis-moi ce qui t'est arrivé* (interrog.).

Ce que tu dis est incroyable (relatif). — *Dis-moi ce que tu en penses* (interrog.).

La remarque finale, est, de façon assez comique, révélatrice de cette tentative artificielle, hargneuse et faussement docte, de répartir son incapacité à proposer une structuration globale en divisant en petit tas (*de questions, de conseils péremptoires et de ... remarques*) le problème général posé. Naturellement HAMON, JOUETTE, GREVISSE (et tous les autres) ont noirci quelques pages et rempli des ouvrages scolaires de phrases en français sur le français: ils appliquent une théorie sur un objet qui n'en veut pas!

¹ 1960, Hachette.

Peut-on envisager une autre description/analyse/présentation de cette unité (*que*) ? Il va de soi que nous ne prétendons pas détenir la vérité "finale", ni même peut-être son ombre, mais que nous tentons de passer de la description toujours fragmentaire des usages à celle de la forme (de l'expression **et** du contenu: /k/ ou |que| **et** {que}).

que, en fait, écarte des fragments syntaxiquement cohérents d'autres fragments: dans une chaîne

...et il disait ↔ il fallait relire les textes des grammairiens ↔ on cite souvent sans ↔ on puisse affirmer ↔ on les a parcourus ...

que "écarte" sans les séparer (et sans introduire, dans le code oral, une intonation descendante) des ensembles plus ou moins complexes. A ce titre, il s'oppose à une autre unité minimale porteuse d'un indice complexe "genre+nombre" : / (+e, +a, +es). Cette unité *L finalise* (indique que le fragment immédiatement "après" est le *dernier*) une séquence et la *grammaticalise* (c'est-à-dire rend grammaticalement correcte, parce qu'*achevée*, la séquence) : ainsi **chat** est une entrée du dictionnaire qui n'est grammaticalement correcte que par la présence (minimale) à gauche de *le* dans une séquence comme :

le chat sournois la/le/les regarde

et ceci s'applique également à *regarde*.

Cette "intuition" de I- grammaticalisant – *satisfaisant la valence d'un fragment "nom" arraché du lexique et "en voie" d'intégration en texte* – ou la valence (de même nature) d'un transitif – *restant "ouvert" en l'absence d'un "nom à droite" (dit complément d'objet direct)* – est celle de bien des grammairiens, liés de façon radicale à la G.L.E. : nous nous trouvons devant une grande difficulté quand nous voulons sortir des chapitres (re)battus des manuels de grammaire pour dire – de façon transparente – une formule subsumant des variétés très grandes d'emploi!

que et *l(e/a/es)* (/k/ ↔ et /l/, que nous représenterions volontiers par \curvearrowright) se complètent dans une séquence, et il nous faudrait, naturellement, exploiter cette veine qui "confond" – **mais c'est une exigence théorique** – "article défini" et "pronom personnel de troisième personne, complément d'objet direct", d'une part, "conjonction", "pronom relatif", "adverbe", "exclamatif" et autre gros mots divers de l'autre, mots par lesquels les grammairiens isolent et insultent avec constance des formes uniques.

Or, si nous voulons analyser une langue – ici le français standard moderne, par exemple – nous ne devons, en aucune manière et pour aucune raison, attribuer à des catégories pré-formées (*transcendantes*) des formes reconnues comme identiques de façon *immanente* : **le, la, les**, "article" et **le, la, les**, "pronoms" sont une seule et même chose: *on ne sépare pas ce que Dieu a uni!*